

Charte Engagé.e Hupla



Dédiée à toutes les entreprises qui ont choisi Hupla pour les accompagner dans la définition et mise en œuvre d'un plan d'action RSE, cette charte affirme la volonté d'adopter une nouvelle façon de se développer économiquement, à savoir: intégrer dans la réflexion et l'action de l'entreprise, des pratiques qui auront un impact positif sur l'humain et sur la planète.

Au-delà de l'engagement pris par la direction de l'entreprise, cette charte est aussi un catalyseur de nouvelles pratiques pour ses collaborateurs, ses partenaires, clients et fournisseurs. Elle est le point de départ d'une évolution profonde qui doit profiter à toutes et tous.

Elle relie ses signataires autour du mouvement Engagé.e Hupla, pour l'humain et la planète, qui a vocation à stimuler les discussions et le partage d'expérience. La signature de la charte vous donnera accès à des outils de communication qui donneront de la visibilité à votre engagement, et vous permettront ainsi de susciter l'intérêt de vos parties prenantes.

Charte Engagé.e Hupla

Les points ci-après représentent les 7 engagements clefs qui guideront l'entreprise au quotidien.

- 1 Cœuvrer pour l'équité, la qualité de vie au travail, et le respect de nos collaborateurs**
Exemples d'actions qui peuvent y contribuer : Signer une charte d'engagement éthique, calculer l'index d'égalité professionnelle et définir des objectifs de progrès, devenir partenaire actif d'une association de protection du droit des femmes, inscrire dans les statuts de l'entreprise son engagement pour l'équité, favoriser le partage et le temps de pause en entreprise autour d'activités (sportives, manuelles, culturelles), créer une bibliothèque d'entreprise...
- 2 Intégrer les enjeux liés à l'humain et la planète dans les grandes décisions de notre entreprise**
Exemples d'actions qui peuvent y contribuer : Intégrer les critères RSE dans le choix de ses fournisseurs, s'orienter vers des partenaires et fournisseurs labellisés sur un engagement de développement durable, développer un produit en éco-conception ou avec une méthode d'économie circulaire, créer une charte commune d'engagement RSE avec les fournisseurs et partenaires, écrire ces enjeux dans les cahiers des charges, mettre en place un processus de décision en lien avec le déploiement de sa démarche RSE, créer un comité de pilotage RSE, intégrer les critères RSE dans les objectifs des départements de l'entreprise...
- 3 Accompagner les changements de comportements de nos collaborateurs pour avoir un impact positif sur l'environnement et la société**
Exemples d'actions qui peuvent y contribuer : Mettre à disposition des outils de calcul d'empreinte carbone individuel, favoriser le covoiturage, encourager la mobilité douce, sensibiliser et/ou former les collaborateurs au développement durable, nommer et former un référent RSE, définir un objectif d'entreprise zéro déchet, mettre à disposition une veille réglementaire/technologique...
- 4 Mobiliser les ressources humaines et matérielles nécessaires à l'atteinte des objectifs RSE**
Exemples de ressources qui peuvent y contribuer : Un référent RSE identifié, des sessions de sensibilisation et formation dédiées aux collaborateurs, un budget RSE défini, des espaces de l'entreprise alloués aux activités, des équipements adaptés, des ambassadeurs en interne...
- 5 Analyser et mesurer l'impact de notre activité pour identifier ce qui pourrait être amélioré**
Exemples d'outils d'analyse et de mesure : Autodiagnostic RSE, suivi d'indicateurs clés des actions RSE mises en place, bilan carbone, bilan annuel RSE...
- 6 Partager notre engagement pour l'humain et la planète, avec nos clients, fournisseurs et toute autre partie prenante**
Exemples d'actions qui peuvent y contribuer : Communiquer sur les réseaux sociaux, expliquer et afficher l'engagement de l'entreprise sur son site internet et tout autre outil de communication externe, proposer des moments de partage et de sensibilisation, informer aussi ses parties prenantes via des newsletters, concertation avec les parties prenantes concernant leurs attentes RSE...
- 7 Être honnête sur nos engagements RSE, nos objectifs et nos résultats, même si ceux-ci ne sont pas parfaits**
Intention de cet engagement : Humilité et ambition, prise de recul sur le fonctionnement de l'entreprise, adaptation des objectifs fixés, échanges et discussions ouvertes avec les parties prenantes... En synthèse, assumer les choix de l'entreprise et les résultats obtenus en valorisant la démarche et la dynamique de progrès. Avancer pas à pas et ajuster sa marche au fur et à mesure.

J'adhère à chacun des 7 points de la charte Engagé.e Hupla et engage mon entreprise à se développer durablement.